

Prendre en compte les aidants dans l'évaluation de la situation des personnes en difficulté de vie

Évaluer la situation d'une personne en difficulté de vie est une mission aussi complexe que déterminante. Pour que l'évaluation permette de définir les modalités d'action les plus pertinentes auprès de cette personne, l'évaluateur doit tenir compte de l'environnement dans lequel elle évolue. Dans la grande majorité des cas, les aidants tiennent une place majeure dans cet environnement. Analyser cette place et le rôle qu'ils assurent auprès de leur proche, faire appel à leur expertise et à leur expérience, comprendre leurs besoins et leurs attentes s'inscrit dans une démarche globale d'évaluation. Celle-ci est fondamentale pour construire un projet d'accompagnement adapté aux ressources et aux capacités de chacun, relevant d'une logique de prévention.

OBJECTIFS

- Comprendre le sens de la place occupée par chacun des acteurs en présence au moment de l'évaluation
- Comprendre les enjeux rattachés à la prise en compte des aidants pour évaluer dans leur globalité les situations des personnes fragilisées
- Repérer les besoins et les attentes des aidants et les orienter vers les dispositifs adaptés
- Identifier les points de vigilance d'une situation qui nécessitent un suivi par des partenaires

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Études de cas
- Travail sur les représentations
- Mises en situation

EVALUATION DE LA FORMATION

- Questionnaire de satisfaction
- Auto-évaluation

CONTENU

- La question des proches aidants
- Les proches aidants dans la société française actuelle
 - Le vécu des proches aidants et la relation d'aide
- Méthodologie de la prise en compte des aidants pour l'évaluation de la situation d'une personne fragilisée
- La place et le rôle de chaque acteur au moment de l'évaluation
 - La prise en compte de la parole de la personne fragilisée et du proche aidant
 - Le repérage des besoins propres à chacun

L'accompagnement des aidants

- Les réponses possibles et les dispositifs existants
- La construction d'une proposition d'accompagnement personnalisée et circonstanciée

FORMATEUR

Spécialiste du domaine de l'accompagnement à domicile et des questions d'évaluation des situation

PUBLIC

 Professionnels exerçant des missions d'évaluation (au sein de Conseils Départementaux, Centres Locaux d'information et de Coordination, Maisons Départementales des Personnes Handicapées, caisses de retraite, services d'aide et de soin à domicile...)

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

 Inscription acceptée jusqu'à 2 semaines de la formation.
Réalisation de la formation inter sous réserve d'un nombre minimum de participants.

 Formation proposée en présentiel (14 personnes max) ou en distanciel (9 personnes max)

DURÉE

 2 jours (7h par jour de formation)

PREREQUIS

Aucun

CALENDRIER

 En inter : dates sur www.aidants.fr
En intra : nous contacter

TARIFS

En inter : 450 euros par jour et par personne. Tarif privilégié pour les porteurs de projets pour l'Association Française des Aidants, nous contacter

En intra : tarif adapté selon le type de structure, nous contacter

 Pour l'accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap, nous contacter